Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

METABOLIC EXPLORER

Place	Paris	Date	27/03/2007
N° Avis	PAR_20070327_6886_EUR	Marché	Eurolist by Euronext

_____

ADMISSION D'ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément à l'article 6 201 des Règles de marché d'Eurolist, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Eurolist by Euronext :

- des 13.111.300 a ctions existantes composant le capital de la société METABOLIC EXPLORER, et,
- d'un nombre maximum de 5.619.129 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,
- d'un nombre maximum de 1.489.068 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation et de la clause d'extension;

Un nombre maximum de 5.619.129 actions avant exercice de la clause d'extension sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO)

- Fourchette de prix indicative : 7,30 EUR - 8,50 EUR

Clause d'extension: En fonction de la demande, le nombre d'actions offertes pourra être augmenté d'un maximum de 561.912 actions.
Option de surallocation: En fonction de la demande et de l'évolution du marché du titre de la société dans le mois suivant sa première cotation, le nombre d'actions nouvelles pourrait être augmenté d'un maximum de 927.156 actions nouvelles supplémentaires.

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site de l'émetteur.

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée :	du 27/03/2007 au 05/04/2007 à 13h00 (heure de Paris)
Nombre de titres :	5.057.217 actions soit 90% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)
Etablissement en charge :	Fortis Bank Succursale en France et CM-CIC Securities

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux :	personnes physiques, personnes morales, fonds communs de placement
Durée :	du 27/03/2007 au 04/04/2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombres de titres :	561.912 actions soit 10% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)

Le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'OPO pourra être augmenté par prélèvement sur les actions offertes dans le cadre du Placement Global.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- ¤ Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 300 titres inclus ;
- ¤ Fractions d'ordre A2 : au-delà de 300 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 05/04/2007. Ils seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO. Le résultat de l'OPO, ainsi que les conditions de négociation du 10/04/2007, feront l'objet d'un avis publié le 05/04/2007.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 04/04/2007 à 17h00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 05/04/2007 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 05/04/2007 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part Fortis Bank (Code Affilié 572) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 12/04/2007. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 11/04/2007 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 05/04/2007.Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 05/04/2007 seront annulées.

Admission aux négociations des actions émises par METABOLIC EXPLORER

Euronext Paris fait connaître qu'à partir du 05/04/2007, les actions ci-dessous émises par METABOLIC EXPLORER seront admises sur Eurolist by Euronext. La date de début des négociations sur Eurolist sera précisée dans l'avis de résultat.

Principales caractéristiques des titres admis:

Nb Titres à admettre:	Un maximum de 20.219.497
Valeur nominale:	0.10 EUR
Prix d'émission:	Entre 7,30 EUR et 8,50 EUR
Jouissance:	Courante
Forme des titres:	Nominative ou au porteur
Banque introductrice:	Fortis Bank, CM-CIC Securities
Service financier:	CM-CIC 077
Secteur ICB:	1357 Specialty Chemicals
Compartiment:	Compartment C

Cotation:

Grpe Cotation:	16	Cotation:	Continuous
		SRD:	No
Guarantie R/L:	Yes	Dépositaire local:	Euroclear

Libellé:	METABOLIC EXPLORER	Mnémonique:	METEX
ISIN:	FR0004177046	Code Euronext:	FR0004177046

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

CONDITIONS D'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS SUR NSC

Les actions METABOLIC EXPLORER seront admises temporairement sur Eurolist by Euronext sous l'intitulé METABOLIC EXPLORER PROMESSES conformément aux dispositions des articles 6801/1 et suivants des règles de marché Livre I d'Euronext.
Dans le cas où les établissements garants décideraient de résilier le contrat de garantie conformément à ses termes, la société METABOLIC EXPLORER en informera Euronext Paris SA sans délai et demandera l'annulation de toutes les négociations intervenues sur la ligne «METABOLIC EXPLORER PROMESSES».
Dans ce cas, Euronext Paris SA publiera un avis annonçant que les ordres d'achat ou de souscription transmis dans le cadre de l'OP O, ainsi que l'ensemble des négociations effectuées sur les titres admis sur la ligne «METABOLIC EXPLORER PROMESSES», seront rétroactivement annulés.
Si la société METABOLIC EXPLORER venait à informer Euronext Paris SA de la résiliation du contrat de garantie et donc demandait l'annulation de toutes les négociations intervenues sur la ligne «METABOLIC EXPLORER PROMESSES», il appartiendrait aux intermédiaires de prendre toute disposition vis-à-vis des donneurs d'ordres pour les informer et annuler les négociations dans les délais les plus rapides.
La décision de résiliation du contrat de garantie et d'annulation des transactions étant indépendante de la volonté d'Euronext Paris SA, cette dernière décline toute responsabilité sur les éventuelles conséquences financières, comptables ou fiscales d'une telle annulation tant pour les intermédiaires que pour les donneurs d'ordres.

Négociation des actions : les premières négociations des actions nouvelles et anciennes interviendront sur le système NSC jusqu'au 12/04/2007 inclus sur une seule ligne de cotation «METABOLIC EXPLORER PROMESSES» sous le code METEX.
Il est précisé que les intermédiaires devront faire figurer sur les avis d'opéré relatifs aux transactions réalisées jusqu'au 12/04/2007 inclus, le libellé «METABOLIC EXPLORER PROMESSES». Il appartiendra aux intermédiaires d'informer leurs clients sur la possibilité d'annulation rétroactive de leurs transactions sur la ligne «METABOLIC EXPLORER PROMESSES».
A compter du 13/04/2007, les actions METABOLIC EXPLORER seront cotées sous le libellé ''METABOLIC EXPLORER'', code ISIN FR0004177046 (inchangé) et mnémonique METEX (inchangé).

****

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

METABOLIC EXPLORER

Location	Paris	Date	27/03/2007
Notice	PAR_20070327_6886_EUR	Market	Eurolist by Euronext

_____

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Eurolist by Euronext :

- 13,111,300 existing shares representing the outstanding capital of METABOLIC EXPLORER, and,
- a maximum of 5,619,129 new shares by way of public offering,
- a maximum of 1,489,068 new shares in case the extension option and green shoe option are exercised

A maximum of 5,619,129 shares, before extension option exercise, will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open -Price Offer (OPO).

- Price range for the offer: **7.30 EUR - 8.50 EUR**.

Extension option: Depending on the demand, the number of shares offered could be raised by a maximum of 561,912 shares.
Green shoe option: Depending on the demand and the evolution of the marketshares in the month following the introduction, the number of existing shares on the market could be raised by a maximum of 927,156 additionnal new shares.

Information regarding the terms and conditions of the offer can are provided to the public as follows:

- A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) and the site of the issuer.

Global Placement procedure

Dates :	From 27/03/2007 to 05/04/2007 at 1:00 pm CET
Number of shares :	5,057,217 shares representing 90% of the Offer (before extension option exercise)
Book runner(s) :	Fortis Bank Succursale en France et CM-CIC Securities

OPO procedure

Subscription open for :	Retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates :	From 27/03/2007 to 04/04/2007 at 5:00 pm CET
Number of shares :	561,912 shares representing 10% of the Offer (before extension option exercise)

The number of shares offered within the OPO may be increased by shares offered in the Global Placement.

Purchase orders can be divided in the following portions:
- ¤ A1 order portions : 1 to 300 shares inclusive ;
- ¤ A2 order portions : more than 300 shares.

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 05/04/2007. They will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders:Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET) on 04/04/2007. By 10:00 am CET on 05/04/2007, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions.
Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 05/04/2007 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: settlement/delivery of 05/04/2007 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between Fortis Bank (code 572) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 12/04/2007. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 11/04/2007. The trading day shown on instructions will be 05/04/2007.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 05/04/2007 will be cancelled.

Listing of the shares issued by METABOLIC EXPLORER

Euronext Paris announces that, from 05/04/2007, the shares described below issued by METABOLIC EXPLORER will be listed on Eurolist by Euronext. The date of beginning of trading on NSC system will be precised in the result notice.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nb of securities to be listed:	A maximum of 20.219.497
Nominal value:	0.10 EUR
Issue price:	Between 7.30 EUR and 8.50 EUR
Dividend due date:	Current
Form:	Bearer or registered
Listing agent:	Fortis Bank, CM-CIC Securities
Financial service:	CM-CIC 077
ICB sector:	1357 Specialty Chemicals
Compartment:	Compartment C

Quotation:

Trading group:	16	Trading:	Continuous
		DSO:	No
Guarantee:	Yes	Local depositary:	Euroclear
Product name:	METABOLIC EXPLORER	Symbol:	METEX
ISIN:	FR0004177046	Euronext code:	FR0004177046

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

OPENING CONDITIONS OF TRADING ON NSC

The METABOLIC EXPLORER shares will be admitted temporarily on Eurolist by Euronext under the title “METABOLIC EXPLORER PROMESSES” accordingly to the provisions of the Euronext Market rules article 6801/1 and following of Rule Book I. In case the underwriters should decide to terminate the underwriting agreement in accordance with its terms, the Company will inform Euronext Paris thereof without delay and will request the cancellation of all the trading that has taken place on the “METABOLIC EXPLORER PROMESSES" line. In this case, Euronext Paris will publish a notice announcing that the subscription orders sent within the framework of the open price offer as well as all the trading that has taken place on the securities admitted on the “METABOLIC EXPLORER PROMESSES” line will be cancelled retroactively. It is specified that the intermediaries must indicate on the transaction notices the title: “METABOLIC EXPLORER PROMESSES”. It is the responsibility of the intermediaries to inform their clients of the possible retroactive cancellation of their transactions on the “METABOLIC EXPLORER PROMESSES” line. Should the Company inform Euronext Paris of the termination of the underwriting agreement and as a result request the cancellation of the trading that has taken place on the line “METABOLIC EXPLORER PROMESSES", the intermediaries will be required to inform investors of such termination and cancel trading as soon as practicable.

Trading of shares : The first trading of new and existing shares will take place on the NSC system until 12/04/2007 inclusive on a single quotation line “METABOLIC EXPLORER PROMESSES” under the code METEX. From 13/04/2007, the METABOLIC EXPLORER shares will be quoted under the title “METABOLIC EXPLORER", code ISIN FR0004177046 (unchanged) and mnemonic METEX unchanged).

It is specified that the intermediaries must put the designation "METABOLIC EXPLORER PROMESSES" on the operation notices for trades until 12/04/2007 inclusive. Intermediaries should inform their clients of the possible retroactive cancellationof trades on the line "METABOLIC EXPLORER PROMESSES".

—

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 05/04/2007 à 10h00 (heure de paris) au plus tard.
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 05/04/2007 at 10:00 am CET at the latest.

fax : 01 49 27 16 00

OPO METABOLIC EXPLORER

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

Ordres de souscription / *Subscription orders*	Nombre de fractions d'ordre / *Number of orders portions*	Nombre de titres / *Number of shares*
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 300 titres inclus) / ***Order portions A1*** *(between 1 and 300 shares inclusive)*		
Fractions d'ordre A2 (au-délà de 300 titres) / ***Order portions A2*** *(more than 300 shares)*		